



Le rapport des faits saillants de 2025

Par votre maire, Martin



Ensemble
pour un milieu
de vie dynamique
et accueillant !

Mot du maire

Chères citoyennes,
chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier 2025 de la Municipalité de Saint-Damase.

Cette année a été marquée par des réalisations importantes pour améliorer nos infrastructures, nos services et la qualité de vie de notre milieu. Des projets d'envergure ont été réalisés, notamment dans nos routes, nos infrastructures d'eau et nos équipements de loisirs.

Les états financiers 2025 présentent un excédent comptable de **203 144 \$**. Ce résultat inclut tous les revenus et charges de l'année, y compris d'importants revenus d'investissement (subventions, contributions et autres sommes) ainsi que la comptabilisation de notre participation dans Fleur de Lis Éoliennes.

Après les ajustements comptables et fiscaux requis (retrait des revenus d'investissement, amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), l'année 2025 se termine avec un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de **417 082 \$**.

Ces deux chiffres sont donc exacts : ils ne mesurent pas la même chose. Vous trouverez dans ce document une explication simple des résultats financiers, des investissements réalisés, de la situation de nos emprunts et de l'utilisation de nos réserves.

Merci de faire partie
de notre histoire !
Martin

Maire de
Saint-Damase

Un village
qui grandit
avec ses gens !

LES GRANDS CHIFFRES DE 2025



REVENUS

3 346 912 \$

Tous les revenus de la Municipalité en 2025, incluant les taxes, services, subventions et autres revenus, dont les revenus liés à la participation dans Fleur de Lis Éoliennes.



CHARGES

3 143 768 \$

Toutes les dépenses municipales de 2025 (salaires, entretien, services, frais de financement, etc.).



EXCÉDENT COMPTABLE 203 144 \$

Résultat comptable de l'année 2025, selon les normes comptables.



DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

417 082 \$

Après avoir retiré les revenus d'investissement et fait les ajustements comptables et fiscaux (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), le résultat de fonctionnement à des fins fiscales est un déficit de 417 082 \$.

DES INVESTISSEMENTS CONCRETS DE 971 181 \$



En 2025, la Municipalité a investi 971 181 \$ dans ses infrastructures et nos équipements. Ces investissements améliorent la qualité de vie, la sécurité et la durabilité de notre milieu.



TRANSPORT 754 093 \$

- Ponceau du lac Malcolm
- Rechargement de gravier
- Autres travaux de voirie



HYGIÈNE DU MILIEU 71 339 \$

- Remplacement des pompes de puits
- Autres interventions sur les infrastructures d'eau



LOISIRS ET CULTURE 145 749 \$

- Nouvelle dalle de patinoire
- Autres équipements et infrastructures



habitants



411
payeurs de taxes



65 km
de chemins municipaux



99
adresses desservies
en eau potable

www.saint-dumase.com

Saint-Dumase, plus qu'une municipalité... une communauté !

LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2025



ARGENT DANS LES COFFRES

832 047 \$

Trésorerie
(argent en banque)



645 000 \$

Placements
(obligations à 3,5 %
échéance 2028)



ATTENTION !

Ces montants sont inscrits aux états financiers. L'argent en banque n'est pas entièrement disponible, car une partie est déjà réservée pour des projets, des règlements d'emprunt et d'autres obligations.

L'EXCÉDENT ACCUMULÉ : 7 440 205 \$



Il s'agit d'une réserve importante qui permet de faire face aux imprévus, de financer certains projets et d'assurer la stabilité financière de la Municipalité.

D'OÙ PROVIENNENT CET EXCÉDENT ACCUMULÉ ?



Investissement net dans les immobilisations
(infrastructures, bâtiments, équipements, etc.)

6 456 987 \$



Excédent de fonctionnement non affecté
(marge de manœuvre pour les imprévus)

659 779 \$



Excédents affectés
(réservés pour des projets précis)

291 606 \$



Fonds réservés
(ex. fonds de roulement, élections, règlements fermés)

121 853 \$



Autres éléments
(ex. investissements, réévaluation, etc.)

6 366 967 \$

COMPOSITION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ



- Investissement net dans les immobilisations : 6 456 987 \$
- Excédent non affecté : 659 779 \$
- Excédents affectés : 291 606 \$
- Fonds réservés : 121 853 \$
- Autres éléments : 6 366 967 \$

DÉTAIL DES SOMMES AFFECTÉES : 291 606 \$



Projet de résidence pour aînés **130 000 \$**



Travaux de voirie **40 000 \$**



Baisse prévue des revenus éoliens **97 890 \$**



Vidange des bassins d'épuration **23 716 \$**

ALORS... SURPLUS OU DÉFICIT EN 2025 ?

203 144 \$

Excédent
comptable

Tous les revenus moins
toutes les charges
(3 346 912 \$ - 3 143 768 \$)

Ajustements requis
(retrait des revenus
d'investissement,
amortissement,
remboursement de la dette,
affectations, etc.)

Montant important
de revenus d'investissement :
820 284 \$
(subventions reçues ou à recevoir
pour nos projets dont le ponceau
du lac Malcolm et le rechargement
de gravier).

417 082 \$

Déficit de
fonctionnement
à des fins fiscales

Résultat utilisé pour
le cadre financier
municipal.

POURQUOI LES ÉOLIENNES APPARAISSENT MAINTENANT DANS LES ÉTATS FINANCIERS ?



Depuis 2025, les nouvelles obligations comptables exigent que la valeur de nos actions privilégiées et de notre prêt dans Fleur de Lis Éoliennes soit comptabilisée dans les états financiers de la Municipalité. Cela donne une image plus complète et transparente de notre situation financière. Ces montants n'influencent pas directement le résultat de fonctionnement à des fins fiscales, mais ils sont inclus dans le résultat comptable.

SAINT-DAMASE



Des projets d'aujourd'hui
pour un Saint-Dumase encore plus fort demain !